

Saint-Alexis-des-Monts, le 10 avril 2019

Chers amoureux du lac des Pins Rouges,

Le printemps est arrivé, et comme le veut maintenant la tradition, le conseil d'administration de votre association des riverains vous convoque à l'assemblée générale des membres qui aura lieu le samedi 18 mai prochain au lac des Pins-Rouges. Voici les coordonnées de ce rendez-vous :

**Date : Le samedi 18 mai 2019**  
**Heure : 9h30**  
**Lieu : Chez Marie-Claude Lalonde**  
**330 Chemin du lac-des-Pins-Rouges**  
**St Alexis-des-Monts, QC**

Vous trouverez l'ordre du jour au verso. L'assemblée commencera par l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale de 2018. Vous pouvez télécharger ce procès-verbal sur notre site internet ([www.arldpr.org](http://www.arldpr.org) sous l'onglet « Nouvelles » au haut de la page à droite). Puis, les états financiers et le résumé des activités réalisées en 2018-2019 seront présentés.

Lors de l'assemblée, nous ferons un retour sur les activités réalisées lors de la dernière année, notamment les prochaines actions concernant la consultation sur les dates de pêche restreintes. La poursuite des études environnementales, ainsi qu'un compte-rendu des échanges avec la Municipalité seront présentés.

Également, votre Association a reçu plusieurs commentaires de riverains indiquant le non-respect des recommandations touchant navigation proposées dans le Guide des riverains. Rappelons que ces recommandations visent à limiter la détérioration de l'environnement du lac ainsi qu'à assurer la sécurité; elles reflètent aussi un consensus issu d'un large processus de consultation. Votre Conseil d'Administration s'interroge donc sur la nécessité de promouvoir une réglementation basée sur le Règlement sur les restrictions visant l'utilisation des bâtiments. Nous débattons donc une résolution concernant le développement d'un projet de réglementation restreignant la navigation par votre Conseil. Ce projet devra être entériné en Assemblée par la suite.

L'assemblée générale sera aussi l'occasion d'élire des nouveaux membres sur le conseil d'administration. Il y aura cinq postes en élection. Pour les intéressé(e)s, vous devrez posséder une connexion internet à large bande, et être muni du gratuiciel Skype, puisque pratiquement toutes les réunions utilisent cet outil. Les réunions se tiendront en moyenne à toutes les quatre à six semaines, ou plus souvent en fonction de votre implication dans les différents comités. L'atmosphère des réunions est très cordiale, et la diversité des points de vue est fortement encouragée!

Pour participer à l'assemblée générale annuelle et avoir le droit de vote, votre cotisation annuelle de 40\$ doit être payée. Vous pouvez effectuer votre cotisation par la poste à l'adresse de l'association (voir entête) ou la payer en vous présentant à l'assemblée. En espérant vous revoir en grand nombre, veuillez agréer nos salutations les plus cordiales!

Votre conseil d'administration

# Association des riverains du Lac des Pins Rouges

## Assemblée générale annuelle 2019



**Samedi 18 mai, on commence la journée en jasant de notre lac.**

### **Ordre du jour**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale de 2018
4. États financiers
5. Résumé des actions entreprises en 2018-2019
  - a. Suivi de la qualité de l'eau
  - b. Plan directeur
  - c. Dates d'ouverture de la pêche
6. Discussion et vote sur l'étude d'une réglementation concernant la navigation
7. Activités prévues pour 2019
8. Période de questions
9. Élection des membres du CA
10. Varia
11. Levée de l'assemblée